

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989
N° de dossier : 3/10952
Affiliée à la Fédération Française de Badminton
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
N° d'agrément 04 35 S 24
N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z
Siège social :
Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2013

L'an deux mille treize, le lundi 28 octobre à 17 heures 30, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentation des clubs :

12 clubs présents (sur 86)

14 représentants

37 voix

Présence des membres du Comité Directeur :

Sont présents : Christophe MILLET, Serge ACKERMANN, Blaise URBAN, Anne-Sophie BAILLEUL

Sont absents excusés : Alain LE CARDINAL, Cyrielle LEMEUNIER, Louis MORIN, Cathy VANNIER, Isabelle METAIREAU, Olivier FROUIN, Anne-Sophie BAILLEUL, Florent CHATELAIN, Karine VENISSE

Monsieur Christophe MILLET préside en sa qualité de président de l'association, Madame Anne-Sophie BAILLEUL est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire adjointe de l'association.

Le Président ouvre la séance à 17 heures 30, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Présentation des modifications des statuts
- 2) Questions diverses

1) Présentation des modifications des statuts

Lecture des modifications sur les statuts du comité.

Vote : approbation des nouveaux statuts du comité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Les nouveaux statuts du Codep 35 Badminton sont adoptés à l'unanimité.

2) Questions diverses.

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 18h00.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire.

LE PRESIDENT
M. Christophe MILLET

L SECRETAIRE
Mme. Anne-Sophie BAILLEUL